

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 AVRIL 2025

Le samedi 12 avril 2025 à 9H30, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 31 mars 2025

PRÉSENTS : BERTRAND Jean Michel, GUILLARD Gérard, BOULERT Sophie, TAMISIER Guy, MOREAU Jean-Pierre, PINAULT Joëlle, BOULET Brigitte, THIOLIÈRE Franck, CATINAUD Gérard.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme COSSIAUX Laurence donne pouvoir à Mme BOULERT Sophie
M. LEFEVRE Pascal donne pouvoir à Mme PINAULT Joëlle

ABSENTS EXCUSÉS : FRUGIER Vincent, DEBRAS Frédéric, OLIVEIRA DA SILVA Jade.

ABSENTE : AIX Cécilia

Secrétaire de séance : Joëlle PINAULT

La séance a débuté à 09h30.

Le Maire annonce les procurations.

Le quorum est atteint.

=====

- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous

- Approbation du compte rendu de la séance du 1^{er} mars 2025

2025.020 – Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget commune
Adopté à l'unanimité

2025.021 – Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget AEP
Adopté à l'unanimité

2025.022 – Affectation du résultat du budget commune
Adopté à l'unanimité

2025.023 – Affectation du résultat du budget AEP
Adopté à l'unanimité

2025.024 – Vote des taux de fiscalité 2025 : Il a été proposé d'appliquer les mêmes taux que l'année précédente

- Taxe foncière (bâti)	=	37,39 %
- Taxe foncière (non bâti)	=	64,36 %
- Taxe d'habitation	=	13,91 %

Accord à l'unanimité

2025.025 – Vote du budget principal de la commune 2025
Adopté à l'unanimité

2025.026 – Vote du budget principal AEP 2025.

Adopté à l'unanimité

2025.027 – Gestion des chantiers forestiers.

Il est indispensable de mettre en place des mesures visant à sauvegarder les voies communales et les chemins ruraux, les infrastructures publiques, les espaces naturels, les paysages, les sites, les espèces animales ou végétales, les éléments patrimoniaux ainsi que la sécurité et tranquillité publique lors des opérations d'abattage, de débardage, de stockage, de transports des bois, de défrichage et de boisement menées dans le cadre de l'exploitation forestière.

Accord à l'unanimité

2025.028 – Attribution de compensation 2025

Pour 2025, le montant sera de 51 531,50 € qui sera versé par la Communauté de communes ELAN au profit de la commune.

Adopté à l'unanimité

2025.029 – Prêt à taux bonifié – programme 2025

D'un montant de 6 000 € pour des travaux d'équipement d'une durée de 10 ans, accordé aux communes à faible potentiel fiscal, en partenariat avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin.

Accord à l'unanimité

2025.030 – Travaux d'aménagement de la traversée du village de La Chaize – choix du prestataire des travaux

Choix sur devis de l'entreprise NGE Routes – 87000 Limoges pour un montant de 26 115,60 € TTC.

Accord à l'unanimité

2025.031 – Modification de l'approbation de la convention pluriannuelle entre la commune et l'association olympique Judo d'Ambazac

Subvention accordée pendant quatre ans ; rectification par le rajout de la dernière année qui avait été oublié sur la précédente délibération. Les modalités et les montants restent inchangés.

Accord à l'unanimité

2025.032 – Motion de soutien aux représentants de l'Etat et aux élus

Accord à l'unanimité

2025.033 – Demande de subvention pour un voyage scolaire en classe de mer

Voyage pédagogique « classe de mer à Meschers (17) » du 29 juin au 1^{er} juillet 2026, qui comprend les forfaits séjours enfants et adultes et des ateliers pour les classes du CE1 au CM2.

Accord à l'unanimité

2025.034 – Prêt d'un local communal à l'Association « Le P'tit Brin de Folie »

Location du local communal situé au 3, place du Tilleul pour un loyer mensuel de 50 €, à compter du 1^{er} juin 2025 pour une durée 6 ans, sous forme de bail précaire.

Accord à l'unanimité

2025.035 – Modification du tableau des effectifs – création d'un emploi à temps complet

Création d'un emploi adjoint technique à temps complet ; dossier présenté au Comité Social Technique du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, pour approbation.

Accord à l'unanimité

Questions diverses :

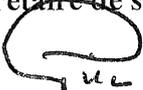
- 1) Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une nouvelle proposition de loi n° 1105 visant à harmoniser le mode de scrutin pour les prochaines élections municipales a été adoptée par le parlement – proposition présentée par l'Association des Maires Ruraux de France.
- 2) Concernant l'eau potable, il n'y a plus d'obligation d'adhérer à un syndicat ou à la communauté de communes à compter de 2026. Le syndicat de l'Ardour a rejeté notre demande d'adhésion.
- 3) Problème de radon dans les classes de l'école ; un système de ventilation est prévue et sera mis en place rapidement.
- 4) Il est demandé à la commission communication, de préparer un bulletin municipal.
- 5) Les conseillers posent des questions concernant les commerces !
- 6) Que devient le logement de la Gare situé à l'étage ? Actuellement, le dossier est entre les mains d'un commissaire de justice
- 7) La commune est-elle en mesure de récupérer l'épaveuse ? A voir

Dossier traité par les élus et informations diverses :

- Monsieur le Maire rappelle la prudence en matière budgétaire concernant l'état français et même au niveau mondial ; le budget de la commune affiche de bons résultats mais appel à la vigilance
- Les salles du village vacances continueront d'être louées ; pas de travaux prévus cette année ni en 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30.

Le secrétaire de séance


PINAULT Joëlle

Le Maire,


BERTRAND Jean Michel

